

Image not found or type unknown



un colombien sans papiers.... ou presque

Par **itze75020**, le **02/04/2012** à **21:29**

Bonjour.

Je me tourne vers vous car mon compagnon est Colombien mais a vécu 7 ans en Espagne avec sa famille. Il a hérité de la carte de résidence permanente espagnole.

Nous aimerions vivre ensemble en France.

Les droits aux étrangers changent tellement que nous ne savons même plus par quoi passer pour que ce soit le plus simple qu'il ait ses papiers et à la fois (forcément) le moins long.

Nous nous aimons et nous voulons juste être tranquilles et pouvoir vivre en paix!

Toute réponse est la bienvenue.